

Saint-Emilion, le 20 Janvier 2021



**CONVOCATION**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Salle Gothique :

**LE MARDI 26 JANVIER 2021 A 18 H 00**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

**Ordre du jour**

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 25 Novembre 2020
  - 2 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal
  - 3 - Demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour les travaux de réhabilitation du Logis de Malet et d'extension sur l'ancienne Tonnellerie Demptos
  - 4 - Travaux d'aménagement des ateliers municipaux : demande d'autorisation pour lancer la procédure et pour signer les marchés de travaux
  - 5 - Renouvellement de la convention relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement avec le service FPS –ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions)
  - 6 - Convention de servitude avec le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde pour le passage d'une ligne souterraine
  - 7 - Désignation du Cabinet AEDIFICO Avocats pour représenter et défendre les intérêts de la Commune dans le cadre du recours gracieux contre l'arrêté du permis de construire référencé PC 033 394 20 F 0007 du 13 Octobre 2020 et d'un éventuel recours en annulation
- Informations et questions diverses

Seuls les journalistes seront autorisés à assister à cette séance.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir porter un masque individuel et vous munir d'un stylo personnel. Du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes seront mis à votre disposition, la salle aura été préalablement aérée tout le mobilier soigneusement désinfecté.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Bernard LAURET